



Building Skills

coaching & training



Fondamentaux du risque de crédit & évolutions réglementaires



Lieux

Hôtel Novotel,
Avenue Mohamed V, Tunis



Date

19 et 20 Novembre 2024



Formateur

- Haut cadre de la Banque Centrale de Tunisie



Coût

Le prix par participant est fixé
à **1.880 Dinars** Hors Taxes.



Pièces Jointes

- Planning et programme du workshop
- Bulletin d'inscription (retour par e-mail)

Intérêt de la formation

Le contexte économique actuel marqué par des vulnérabilités internes et externes exacerbées par une sécheresse persistante impose au secteur bancaire des défis majeurs dans la gestion de ses risques notamment de crédit.

D'ailleurs, les retombées de ce contexte ont été fortement ressenties en 2023 et 2024 avec la montée des risques de crédit qui s'est traduite par l'accroissement des créances non performantes et le ralentissement des demandes de crédit par les entreprises et les particuliers. Cette situation exige des banques une gestion proactive et une mobilisation des outils nécessaires et des capacités financières et opérationnelles adéquates.

Parallèlement, les évolutions réglementaires après la crise de 2007-2008 et la crise sanitaire de 2019 en matière de traitement des risques de crédit sur le plan prudentiel et normatif conduiront à repenser la manière dont les banques appréhendent et gèrent leurs risques de crédit et imposeront un changement structurant dans leurs process et méthodes internes. D'ailleurs, la BCT a relancé les travaux du projet stratégique de convergence du cadre normatif et prudentiel vers les standards bâlois et IFRS. Ce processus englobe la révision des approches de calcul de la composante risque de crédit dans le ratio de solvabilité et le projet d'adoption des normes IFRS parallèlement à la refonte du dispositif de classification et de couverture des risques de crédit.

Ce processus des réformes pose des défis majeurs pour le secteur notamment en matière de données et de processus de traitement de l'information ainsi qu'en matière d'impact financier.

Objectifs de la formation

Les participants pourront à la suite de cette formation être capables de :

- Appréhender les défis majeurs de la gestion des risques de crédit dans le contexte économique actuel et les perspectives d'évolution ;
- Présenter les principaux piliers de la gestion des risques de crédit ;
- Présenter les évolutions réglementaires liées aux risques de crédit à l'échelle internationale et leur transposition au contexte tunisien ;
- Présenter les axes de révision du cadre prudentiel pour l'identification et la couverture des risques de crédit (circulaire n°91-24) et sa convergence vers le référentiel IFRS ;
- Appréhender les impacts des projets de refonte réglementaire sur le plan prudentiel et normatif relatifs aux risques de crédit ;

Public cible

Cette formation est destinée principalement aux cadres bancaires et des établissements financiers notamment chargés de :

- Départements risques ;
- Départements d'analyse de crédits ;
- Directions financières et comptables ;
- Cadres des départements ALM ;
- Auditeurs ;
- De la conformité ;

Lieux



Hôtel Novotel, Avenue Mohamed V, Tunis, Tunisie

Toutes les commodités propices à une formation de haut niveau seront de mise : salle de conférences polyvalente, équipement audiovisuel, écran et flip chart, vidéoprojecteur, régie sonorisation, connexion internet WIFI, etc.



Supports

Une documentation riche sur support magnétique servira de base pédagogique et sera remise aux participants au premier jour de la formation.

Coût



Le prix par participant est fixé à **1.880 Dinars Hors Taxes**. Ce montant couvre les frais d'inscription, les supports pédagogiques, les pauses café et les repas-déjeuners.

Date



19 et 20 novembre 2024

Programme de formation

1^{ère} journée :

I. Fondamentaux du risque de CRÉDIT

- Contexte économique et réglementaire ;
- Concepts fondamentaux et facteurs de risque ;
- Processus de gestion des risques de crédit & règles de contrôle interne ;
- Analyse de la viabilité économique et financière ;
- Dispositif d'identification, de classification et de couverture des risques de crédit et limites d'exposition ;
- Systèmes de notation interne des contreparties ;
- Notions de défaut, de l'absence probable de paiement et de forbearance ;
- Prévention et résolution des créances non performantes ;
- Révision de la circulaire n° 91-24 : cadre général, objectifs et principales orientations ;
- Convergence avec la norme IFRS 9,

2^{ème} journée :

II. Calcul des risques encourus (rwa) en approche standard du risque de crédit (Bâle iii)

- Réformes de Bâle III : contexte, objectifs et principaux axes ;
- L'essentiel de l'approche standard révisée ;
- Types d'expositions et pondérations retenues pour les éléments de bilan ;
- Traitement des éléments de l'hors-bilan ;
- Techniques d'atténuation des risques de crédit ;
- Transposition de la nouvelle approche standard pour le risque de crédit en Tunisie ;
- Impacts & défis de la migration vers la nouvelle approche ;